



Le Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de l'Isère (SYMBHI) recrute un(e) Garde digues

Contexte :

Le SYMBHI (40 agents, 34 M€ de budget annuel) est un syndicat mixte qui rassemble le Département de l'Isère, la Métropole et les EPCI de la région grenobloise (moitié Sud du département de l'Isère). Il est l'établissement public en charge de l'aménagement et de la gestion des rivières. Il anime la concertation autour de l'eau et des rivières, il conçoit et réalise des grands projets et des actions de restauration des rivières et milieux humides, il gère les digues protégeant les personnes et les biens.

Le SYMBHI a pour objet, conformément à ses statuts :

- d'élaborer des plans d'aménagement et de gestion des bassins ou des fractions de bassins hydrographiques de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de conduire l'aménagement de cours d'eau via la maîtrise d'ouvrage de projets d'aménagement intégrés des rivières de l'Isère, du Drac et de la Romanche,
- de réaliser l'aménagement des cours d'eau affluents pour lesquels il s'est vu transférer ou déléguer la compétence « GEMAPI » : bassins versants du Grésivaudan, du Drac, du Voironnais, du sud Grésivaudan, de la Bourne,
- d'assurer la gestion, l'entretien et le fonctionnement des ouvrages de protection (systèmes d'endiguement et ouvrages hydrauliques) situés sur les rivières domaniales et sur les autres cours d'eau présentant des ouvrages de protection contre les crues,
- d'assurer l'entretien des cours d'eau, des berges et de la ripisylve,
- de réaliser des actions de préservation, de restauration et de mise en valeur du patrimoine naturel lié à la ressource en eau et aux milieux associés,
- de mettre en œuvre des actions d'animation et de concertation sur la gestion des risques d'inondation et la gestion de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

Pour ce faire, le SYMBHI est organisé au travers d'unités territoriales œuvrant chacune sur une partie de son territoire, d'un pôle administratif et d'un pôle ouvrage en charge de la gestion des systèmes d'endiguement sur l'ensemble du périmètre du SYMBHI.

Missions et activités liées au poste :

Le garde digue a pour mission la surveillance et l'entretien des digues de protection contre les inondations.

Il est chargé de réaliser, seul, des tournées de surveillance bimensuelles sur l'ensemble du linéaire de digues et d'entretenir les éléments s'y rattachant (portails, panneaux indicateurs, bornes de repérage, clapet anti-refoulement). Il est aussi amené à faire ponctuellement des travaux d'entretien de la végétation (abattage, débroussaillage) en binôme. En contact avec les riverains et usagers des digues, il est le lien entre ces derniers et la direction du pôle ouvrage. Enfin, il utilise le logiciel dédié à la gestion des digues -SIRS Digue- en procédant à des relevés d'information sur le terrain, à leur saisie dans la base de données et à leur exploitation.

Il rend compte à sa hiérarchie des observations, interventions et des bilans des travaux qu'il aura effectués.

Profil – Compétences requises :

Formation requise : BAC professionnel gestion des milieux naturels et de la faune ou équivalent

Ce poste nécessite des aptitudes à l'observation et au relevé de terrain dans le cadre de la surveillance des ouvrages.

L'exercice de ce métier implique des compétences techniques en matière de bûcheronnage, débroussaillage, de maintenance sommaire de l'outillage mécanique, d'hygiène et sécurité du travail.

Il requiert également des aptitudes physiques liées aux conditions d'exercice en plein air, par tous les temps et au contact de l'eau.

Représentant le SYMBHI dans ses contacts au jour le jour avec les riverains, il doit pouvoir être à l'écoute tout en intégrant une certaine réserve dans ses propos et ses engagements.

La maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, Email) et d'une manière plus générale une aisance par rapport à l'utilisation de l'informatique sont indispensables.

Le garde digue doit faire preuve d'autonomie (il fait seul ses tournées) et de rigueur dans son travail (ses relevés servent à alerter sur d'éventuelles défaillances de l'ouvrage).

Première expérience sur un poste similaire appréciée.

Conditions du poste :

- **Poste à pourvoir à compter du 1^{er} septembre 2021**
- **Lieu de travail** : Grenoble et tournées de terrain sur le périmètre du SYMBHI : Isère, Drac, Romanche, Grésse, dans le département de l'Isère
- **Equipe à encadrer** : occasionnellement 1 à 2 agents d'entretien végétation
- **Spécificités et sujétions particulières** :
 - astreintes en période d'alerte crue
 - être titulaire du permis B
- **Organisation du temps de travail**
 - Poste à temps complet (40 H/semaine, 31jour de congés et 21 RTT/an)
- **Recrutement par voie statutaire ou à défaut contractuelle (CDD de 1 à 3 ans renouvelable)**
- **Rémunération**
 - Selon profil et expérience sur la base de la grille indiciaire de la fonction publique du cadre d'emploi des agents de maîtrise
 - Régime indemnitaire RIFSEEP de niveau C2 (part fixe de 395 € mensuels, et part variable de 0 à 480 € annuels)
 - Participation employeur : Titres restaurants, chèques vacances, mutuelle santé et prévoyance

Modalités de candidature :

Date limite de dépôt des candidatures : **2 juillet 2021 à 17h00**

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à l'intention du Directeur du SYMBHI par voie électronique exclusivement à la double adresse suivante : contact@symbhi.fr et michel.pinhas@symbhi.fr

Renseignements complémentaires :

A formuler auprès de Jean François Gomes (Responsable exploitation) ; mail : jean-francois.gomes@symbhi.fr ; tel : 06 07 96 82 62